

Guingamp-Paimpol Agglomération et la mairie de Grâces organisent une réunion publique sur le compostage le 7 mai 2026 à 18h

: Réunion publique Grâces le 7 mai à 18h.

Guingamp-Paimpol Agglomération et la mairie de Grâces organisent une réunion publique sur le compostage le 7 mai 2026 à 18h.

Près de 36% de nos ordures ménagères, sont composés de déchets alimentaires et de cuisine, ce que l'on nomme, avec les déchets du jardin, les « **biodéchets** ». Depuis plusieurs mois, Guingamp-Paimpol Agglomération organise des initiations au compostage et des permanences pour permettre à chaque foyer de s'équiper d'un composteur à prix réduit. Dans les prochaines semaines, différentes dates seront proposées sur la commune de Grâces. En amont des dates de distribution qui s'étendent jusqu'au mois de juillet sur la commune, une réunion d'information est proposée aux habitants qui souhaitent en savoir plus sur le processus de compostage, les bons gestes de tri à adopter à la maison et visualiser les différents modèles disponibles. Cette réunion aura lieu le 7 mai à 18h à l'ancienne salle des fêtes, Place André Bardoux, à Grâces

Pour rappel, le compostage présente de nombreux avantages pour l'environnement, mais aussi pour les foyers au quotidien. Voici quelques raisons de commencer à composter :

- Réduire ses déchets : les biodéchets représentent 69 kg/habitant/an, de quoi alléger considérablement nos poubelles !
- Préserver l'environnement : déposer moins de déchets dans sa poubelle, c'est aussi réduire la pollution liée à la collecte et au traitement des déchets.
- Disposer d'un fertilisant gratuit afin d'améliorer la qualité de son sol : le compost agit comme un amendement naturel pour les sols. Il améliore leur structure, leur capacité de rétention d'eau et leur fertilité.

Vous trouverez le détails des rendez-vous à venir, dans le communiqué en PJ.

Votre contact

Guingamp-Paimpol Agglomération
02 96 13 59 59
contact@guingamp-paimpol.bzh